

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 840

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

GANTAR MALIKA

Date de naissance :

11/03/1945

Adresse :

202, Bd Ibn Sina Hay El Hana Hay Hassan
CASABLANCA

Tél. :

06.59.1878.81

Total des frais engagés : 685,31

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

13/03/2024

Age : 76

Nom et prénom du malade : GANTAR MALIKA

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dr GANTAR des fesses

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : gantara

Le : 13/03/2024



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/2024	2	5	2500	Dr MOUNTADAR HASSAN MEDECIN Service d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique Hôpital Ibn Rochd Casablanca CHU Ibn Rochd Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI MOURAD	13/03/2024	500,80 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE BIEN ET BIEN	15/03/2024	6,13	184,52

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION												
ODF PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																			
				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553								
				(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS												VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION											

Hôpital sans Tabac
Fumer tue

مستشفى بدون تدخين

ital sans Tabac
Fumer tue

Dr MOUNTADAR HASSAN
MEDECIN
Service d'Hématologie et d'Oncoologie Pédiatrique
Hôpital 20 Août 1953
CHU Ibn Rochd Casablanca

Casablanca, le : 15/03/2024

ORDONNANCE

Docteur :

97 GANTAR MALIKA M^{le} 840

and Iribarren

3 Cylcine 3. Jan

Dr MOUNTABAR HASSAN
MEDECIN
Service d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique
Hôpital 20 Août 1953
CHU Ibn Rochd Casablanca

Casablanca, le : 13.03.2024

Dr MOUNTADAR HASSAN
MEDECIN
Service d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique
Hôpital 20 Août 1953
CHU Ibn Rochd Casablanca

ORDONNANCE

Docteur :

Hle840

en faveur de

GANITAR MALIKA

24

74,80

24 Scalen 500 cp

14x21



74,80

74,80

74,80

21 Flav L cp 500

14x21



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GENELAB "Oum Rabiaâ"

Docteur Mohamed BENAZZOUZ

Pharmacien Biologiste

Téléphone : 05 22 93 10 60/0522905937/ Fax : 05 22 93 10 61

Mobile bureau : 0661763068/Watsapp 0676845202

Bd.Oum Rabiaâ EL Oulfa (En face siège R.A.M)- Rce Abouab Oum Rabiaâ, Imm "C" - Casablanca,
genelab2@gmail.com

ICE:001084109000068 - Patente : 35051078 - INPE_bio : 097163968 - INPE_lab : 093001394- IF : 51485800

FACTURE

Casablanca , le 18/04/2024

Facture N° 140324-028 du 15/03/2024

Dr : CHU IBN ROCHD

MUPRAS

N°Bon de soin Mle

Patient : Mme NASSI MALIKA NÉE GANTAR Mle 840

Analyses	Valeur en B	Montant
Prélèvement à domicile	0	0,00
GLYCEMIE	30	33,00
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100	110,00
Total B	130	143,00
APB	1,0	11,51
Total		184,51

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent quatre-vingt-quatre dirhams 51 centimes***

IF : 51485800
ICE : 001084109000068 - Patente : 35051078
Tél : 05 22 93 10 60/61/Fax : 05 22 93 10 61
Bd. Abouab Oum Rabiaâ EL Oulfa - Casablanca
M. BENAZZOUZ
Oum Rabiaâ
Laboratoire Genelab



مختبر التحاليل الطبية جنلاب "أم الربيع"
Laboratoire de biologie médicale Génelab
"Oum Rabiaâ"

Dr. Mohamed BENAZZOUZ
 Pharmacien Biologiste

الدكتور بنعزوز محمد
 صيدلي إنجاني



Laboratoire certifié par
IMANOR
 CERTIFICATION
 N° 2017 CSMQ.04 : 01
 NM ISO 9001 : 2015

Compte rendu d'analyses

Demandé par Dr : SO-DO

Tél : Fax :
 Casablanca
 Edité le : 18/04/2024



Mme NASSI MALIKA NÉE GANTAR Mme 340

Date naissance: 01/01/1948

Code Patient : 24-01631

INPEGENELAB : 093001394

INPE Bio : 097163968

IF : 51485800

Réf : 140324-028



Dossier créé le : 14/03/2024

Heure création: 11:42

Patient prélevé le : 15/03/2024

Heure Plvt : 9:50:

Page : 1/2

INFORMATION PRELEVEMENT

Valeurs Usuelles

Antériorité

Prélèvement à domicile

INFORMATION PRELEVEMENT :

HEURE DE CONTACT : 14/03/2024 à 10h40

HEURE DU RDV : 15/03/2024

PRELEVEMENT REÇU DE L'EXTERIEUR PAR NOS SOINS (laboratoire Génelab)

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

Valeurs Usuelles

Antériorité

GLYCEMIE : 1,50 g/l
 (Beckman Coulter AU480 / Paramètre Accrédité (depuis 24/01/2022)) 8,33 mmol/l

Les valeurs normales chez :

- Une femme Non enceinte sont de 0.74 à 1.06 g/l soit 4.1 à 5.9 mmol/l
- Une femme Enceinte sont de ≤ 0.92 g/l soit 5.12 mmol/l

HEMOGLOBINE GLYQUÉE : 6,70 % (4 - 6)
 (HPLC /D10 BIORAD/ Paramètre Accrédité (depuis 24/01/2022))

Ø Pour un Diabète de type 2 :

étraité par antidiabétiques oraux,

le taux d'HbA1c doit être < à 6,5% (ou 7% selon le type de traitement)

étraité par insuline,

le taux d'HbA1c doit être < à 7%.

édu sujet très âgé,

le taux d'HbA1c doit être < à 8%

Ø Pour un Diabète de type 1,

le taux d'HbA1c doit être compris entre 7 et 7,5%.

Attention, ces chiffres varient en fonction du type de diabète, du traitement, de l'âge et des complications

Toute hémorragie ou hémolyse, entraînant un renouvellement accéléré des hématies, diminue fortement le taux d'HbA1c

En cas d'insuffisance rénale, l'HbA1c est souvent surestimé

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - FERTILITE

شارع أم الربيع . الاقة . (أمام مقر الخطوط الملكية المغربية) . إقامة أبواب أم الربيع . عمارة آس . الدرالبيضا .

Bd. Oum Rabiaâ - El Oulfa - (en face siège R.A.M) - Résidence Abouab Oum Rabiaâ, Imm. "C" - Casablanca

النوكس : 097163968 - الباينا : 35051078 - Patente : 001084109000068 - Fax. : 05 22 93 10 61 - ت.م. : 0676 84 52 02 - Site web : www.Lbmgenelab.com

E-mail : genelab2@gmail.com - Tél. : 0522 93 10 60 / 61 / 0522 90 59 37 / 0661 76 30 68 - الالهاف : Gsm Whatsapp : 0676 84 52 02 - Site web : www.Lbmgenelab.com



مختبر التحاليلات الطبية جنيلاب "أم الريبع"
Laboratoire de biologie médicale Génelab
"Oum Rabiaâ"

Dr. Mohamed BENAZZOUZ
Pharmacien Biogiste

الدكتور بنعزوز محمد
صيدلي إعجازي



Laboratoire certifié par
IMANOR
CERTIFICATION
N° 2017 CSMQ.04 : 01
NM ISO 9001 : 2015

Ime NASSI MALIKA NÉE GANTAR ملوك نسي

Dossier N° : 140324-028

Page : 2/2

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement

A:h/P:S
V:B/L:

Biogiste

Dr M.Benazzouz



BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - FERTILITE

شارع أم الريبع - الالفة - (أمام مقر الخطوط الملكية المغربية) - إقامة أبواب أم الريبع - عمارت "C" - الدرايضا

Bd. Oum Rabiaâ - El Oulfa - (en face siège R.A.M) - Résidence Abouab Oum Rabiaâ, Imm."C" - Casablanca

الفاكس : 097163968 - ICE : 35051078 - Patente : 35051078 - العنوان : Bd. Oum Rabiaâ - El Oulfa - (en face siège R.A.M) - Résidence Abouab Oum Rabiaâ, Imm."C" - Casablanca

E-mail : genelab2@gmail.com - Tél. : 0522 93 10 60 / 61 / 0522 90 59 37 / 0661 76 30 68 - الهاتف : 0676 84 52 02 - Site web : www.LbmgeneLab.com